

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 7

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

samment instruits pour donner à nos enfants le degré d'instruction qui leur est nécessaire, pourvu toutefois que la carrière de l'enseignement puisse fournir à nos régents les moyens d'une honnête subsistance.

Dans un de vos précédents numéros, en parlant de notre projet de loi, et de la part qu'on voulait y accorder, ou plutôt refuser, au clergé, vous avez dit, avec raison, que la plupart des cantons protestants faisaient, sur ce point, la leçon au canton du Valais. Depuis lors, il y a eu une petite amélioration. Le principe de la représentation du clergé dans les conseils de l'instruction publique est sauvegardé, mais nous ne pouvons pas nous flatter que notre grand conseil se soit montré très-généreux envers la religion et ses ministres.

C'est dans la discussion de ces changements qu'un député séduisois a voulu jeter la boue au clergé valaisan, tout en faisant allusion aussi au clergé fribourgeois. Ses sorties sottes et ridicules ont été accueillies par le mépris de l'opinion publique, même de la part de ses collègues du camp radical.

En terminant, je fais des vœux pour que les instituteurs fribourgeois et valaisans s'unissent toujours de plus en plus, et qu'ils s'arment de courage et de foi pour résister aux principes dissolvants et corrosifs qu'on s'efforce de semer parmi notre jeunesse.

X. X.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Nous croyons devoir rappeler à MM. les Inspecteurs et Instituteurs du canton que les travaux écrits sur les questions qui figurent aux *tractanda* de notre prochaine assemblée générale ont dû être remis aux rapporteurs avant la fin du mois de juin, ainsi qu'il a été annoncé dans le numéro de mai du *Bulletin*. Les membres de l'Association, qui auraient oublié l'avis du Comité à ce sujet, sont priés de réparer au plus tôt leur oubli.

Nous ne doutons pas que tous les membres de notre chère Association ne se disposent à prendre part, et une part active, à la grande assemblée du 5 août.

Le Comité d'organisation locale espère obtenir de la Direction des chemins de fer une réduction de prix en faveur des sociétaires, comme l'an passé.
